



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À propos de l'initiative du bassin du Nil

L'initiative du bassin du Nil est un partenariat régional intergouvernemental lancé par les pays du bassin du Nil le 22 février 1999, afin de gérer et de développer les eaux partagées du bassin du Nil et les ressources connexes de manière coopérative, de partager des avantages socio-économiques substantiels et de promouvoir la paix et la sécurité régionales. L'IBN compte 10 États membres : Burundi, République démocratique du Congo, Égypte, Éthiopie, Kenya, Rwanda, Soudan du Sud, Soudan, Tanzanie et Ouganda. L'Érythrée participe en tant qu'observateur.

L'organisation de l'IBN repose sur le principe de subsidiarité selon lequel les questions doivent être traitées par l'autorité compétente la plus petite, la plus basse ou la moins centralisée, d'où les trois centres de l'IBN : Un secrétariat régional (Nile-SEC) basé à Entebbe, en Ouganda, est l'organe exécutif responsable de la direction générale de l'organisation. Deux programmes d'action subsidiaires - le programme d'action subsidiaire pour le Nil oriental (ENSAP) et le programme d'action subsidiaire pour les lacs équatoriaux du Nil (NELSAP) - sont chargés de préparer des projets d'investissement transfrontaliers visant à contribuer à la sécurité énergétique, alimentaire et hydrique dans le bassin du Nil.

L'initiative du bassin du Nil célèbre cette année son 25^e anniversaire. Un quart de siècle au service de la coopération transfrontalière entre 10 États membres unis autour d'un fleuve et d'un destin commun pour réduire la pauvreté et construire la paix. Créée le 22 février 1999, l'IBN est le résultat d'une volonté commune de mettre en commun les efforts et les bénéfices offerts par le bassin du Nil aux 300 millions de personnes vivant autour du fleuve.

La célébration des 25 ans de l'initiative du bassin du Nil est un moment unique pour revenir sur les réalisations de la coopération transfrontalière entre les États membres qui regardent dans la même direction pour "parvenir à un développement socio-économique durable grâce à

l'utilisation et au bénéfice équitables des ressources en eau communes du bassin du Nil". Cette vision constitue la base de la coopération autour du Nil.

Le thème officiel "**Optimiser les bénéfices de la coopération transfrontalière sur le Nil**", est tout aussi évocateur des bénéfices de la coopération sur le Nil, puisqu'il nous permet de passer en revue les progrès réalisés jusqu'à présent. En effet, depuis 1999, l'initiative du bassin du Nil a obtenu des résultats satisfaisants dans les domaines de l'eau, de l'énergie et de la sécurité alimentaire, tout en maintenant un écosystème durable et une coopération transfrontalière efficace.

La cérémonie de lancement du 25e anniversaire, qui s'est tenue au Secrétariat du Nil à Entebbe, a été présidée par l'honorable Sam Cheptoris, ministre de l'eau et de l'environnement de la République de l'Ouganda et président du Nile-COM (Conseil des Ministres du Nil). Dans ses remarques, le Président du Nile-COM a insisté sur la nécessité de réfléchir aux avantages et aux défis de la coopération sur le Nil, de poursuivre la coopération mutuelle et d'assurer la paix et la croissance économique, malgré l'augmentation de la population dans le bassin.

Les organes de gouvernance du bassin du Nil (Nile-TAC, NELTAC, NILE-COM) se pencheront sur l'avenir de coopération sur le Nil en tenant des réunions formelles à l'approche de la Journée du Nil, prévue le 22 février 2024 à Bujumbura, en République du Burundi, où sera commémoré le jubilé d'argent de l'institution.